VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Placements productifs, sûrs, et augmentant en valeur, en des cottages doubles,

ET LOTS A BATIR

DANS LE

PREMIER DISTRICT,

ET ILETS DE TERRE

DANS LE

SIXIEME DISTRICT,

Sur le passage de la ligne proposée de chars électriques de l'avenue Napoléon.

James B. Ward vs Matthew Ward et als.

No 61,814—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet.—MERCREDI, le 23 mai, 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu et signé le 11 avril, 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété à savoir:—

1° Le cottage double en bois à un étage Nos 1518 et 1520 rue Saratoga, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Saratoga, Melpomène et Terpsichore, contenant 4 chambres, hangar, etc. de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 10 également mentionné et auquel il est référé dans l'acte passé pardevant A. Chiapella, notaire, le 2 juin 1853, comme le No 11 de l'ilet No 6, borné comme le sus mentionné sur le plan de Joseph Pilié, voyer, le 20 juillet 1840, déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire, ledit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Saratoga sur 96 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur en mesure anglaise.

2° Le cottage double en bois à un étage Nos 2417 et 2419 rue Melpomène, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Howard et Freret, contenant 5 chambres, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre est designé par le No 5. B, sur le plan de S. G. Del Isle le 16 avril 1900 et mesurant 25 pieds 3 pouces 7 lignes de face à la rue Melpomène sur 102 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Le cottage double en bois à un étage Nos 2421 et 2423 rue Melpomène, dans les même district et ilet que la propriété ci-dessus deuxièmement décrite, contenant 4 chambres, etc. Le lot de terre est désigné par le No 4 A sur un plan de S. G. Del Isle daté le 16 avril 1900 et mesurant 25 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Melpomène sur 102 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Le cottage double en bois à un étage Nos 2425 et 2427 rue Melpomène, dans les mêmes district et ilet que la propriété deuxièmement décrite contigüe à celle troisièmement décrite, contenant 4 chambres, office, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 7 sur le plan de S. G. Del Isle, daté le 16 avril 1900 et mesurant 25 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Melpomène sur 102 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

5° La bâtisse en bois à un étage No 2429 et 2429 1|2 rue Melpomène dans le même district et ilet que la propriété deuxièmement décrite et contigüe à la propriété quatrièmement décrite. Le lot de terre est désigné par le No 6 sur un plan de S. G. De l'Isle, daté le 16 avril 1900 et mesurant 25 pieds, 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Melpomène sur 102 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

6° Le cottage double en bois à un étage Nos 2431 et 2433 rue Melpomène angle Nord-Est de la rue Freret, dans le même district et ilet que la propriété deuxièmement décrite et contigu à la propriété cinquièmement décrite contenant 5 chambres, hangar, etc., de chaque côté. Le lot de terre mesurant 25 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 102 pieds sur la rue Freret et entre lignes parallèles.

7° La grande résidence en bois à deux étages, en usage comme une écurie, No 1412 rue Freret, dans le même district et ilet que la propriété deuxièmement décrite, et contigüe dans le fond aux propriétés quatrièmement, cinquièmement et sixièmement décrites. Le lot de terre est désigné par le No 4, sur un plan de J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 15 avril 1861, déposé en l'étude de E. Barnett, notaire, et mesurant 25 pieds 9 pouces de face à la rue Freret, sur 63 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. La bâtisse contient environ 12 stalles, vaste grenier au deuxième étage, grande porte pour wagons, hangar, citerne, etc.

8° Le hangar en bois pour wagons, No 1413 rue Freret, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Freret, Locust, Melpomène et Thalie. Le lot de terre est désigné par le No 13 sur un plan par C. A. Hedin, voyer, daté le 18 mai 1855, déposé en l'étude de Jos Cohn, notaire, et mesure 23 pieds 9 pouces de face à la rue Freret sur 23 pieds 9 pouces de largeur dans le fond par une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

9° Le cottage double en bois à un étage Nos 2413 et 2415 rue Thalie, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, Howard et Freret, contenant 3 chambres, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 2 sur un plan par Hedin, le 3 avril 1852, déposé en l'étude de M. Gerron, notaire, et mesure 30 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Thalie sur 63 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur.

10° La résidence double en bois à deux étages Nos 2506 et 2508 rue Thalie, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Melpomène, Freret et Locust, contenant galeries, 4 chambres et terrain extra de chaque côté. Le terrain est composé de deux lots désignés par les Nos 10 et 11 sur un plan par C. A. Hedin, voyer, le 18 mai 1855, déposé en l'étude de Jos. Cohn, notaire et mesurat chacun 31 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Thalie par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le tout de la propriété ci-dessus décrite est dans un bon voisinage, à proximité des chars et autres avantages et donnera de bons revenus comme placement.

Une occasion bonne et rare pour petit placement.

11° Un certain ilet ou portion, situé dans le Sixième District de cette ville, subdivisé en 14 lots de terre et désigné par le No 155, sur un plan par A. De Armas, le 25 mars 1871, déposé comme plan G, en l'étude de T. Guyol, notaire, borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Lopez et Salcedo. Ledit ilet mesure d'après plan original de J. A. D'Hémécourt, voyer, déposé en l'étude du voyer de ville à l'Hôtel de Ville, 210 pieds 7 pouces 3 lignes sur chacune des rues Melpomène et Terpsichore et 2[illegible]3 pieds 9 pouces sur le côté des rues Salcedo et Lopez.

12° Un certain ilet de terre situé dans le Sixième District de cette ville, subdivisé en 16 lots, et désigné par le No 163 sur un plan par A. De Armas, le 25 mars 1871, déposé comme plan G, en l'étude de T. Guyol, notaire, borné par les rues Terpsichore, Euterpe, Salcedo et Lopez, mesurant d'après ledit plan original par D'Hémécourt, 210 pieds 7 pouces et 3 lignes sur chacune des rues Terpsichore et Euterpe, et 255 pieds 9 pouces et 3 lignes sur chacune des rues Salcedo et Lopez.

13° Un certain ilet ou portion de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 158, borné par l'avenue Hagan, les rues Terpsichore et Melpomène, et une ligne le séparant de l'autre propriété d'après ledit plan par De Armas.

Ces ilets sont juste au dessus du chemin [illegible] de l'avenue Washington, sur la ligne proposée de chars de l'avenue Napoléon et un bon lieu pour une laiterie ou jardin potager.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement de ces billets; les améliorations devant être gardées assurées, et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix de l'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais des acquéreurs.

Parkerson & Tobin,
John Bassich, avocats.

[illegible]—12 26—mai 10 17 22

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE MME ANNA ELIZABETH JAMISON.

No 61,259—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encancanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, 16 mai, 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté 13 mars 1900 de l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° La substantielle propriété cour de coton, fabrique ou entrepôt connu comme la Cour de Coton Indépendante, faisant face au fleuve, dans le Premier District de cette ville, occupant la plus grande portion de l'ilet borné par les rues Front, Sud Peters, Terpsichore et Henderson, et faisant face à chacune desdites rues. Le terrain est composé de dix neuf lots, onze desquels sont désignés par les Nos 5 à 15 inclusivement, mesurant comme suit; Les lots 5, 6 et 7 chacun 22 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Terpsichore sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Les lots Nos 8 à 15 inclusivement, ayant chacun les suivantes dimensions, à savoir: le lot No 8 17 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Terpsichore sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur. Le lot No 9, 24 pieds, 1 pouce et 7 lignes à la rue Sud Peters sur 64 pieds, 6 pouces et 6 lignes de profondeur, et façade à la rue Terpsichore, et 86 pieds 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 10. Le lot No 10, 24 pieds 3 pouces à la rue Sud Peters sur 100 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 11 et 86 pieds 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 9. Les lots Nos 11, 12, 13 14 et 15 chacun 24 pieds 3 pouces à la rue Sud Peters sur 100 pieds de profondeur. Les autres huit lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4. 18, 19. 20 et 21. Les lots Nos 1, 2, 3 et 4 sont contigus et mesurant chacun 22 pieds 6 pouces de face à la rue Front sur 112 pieds 5 pouces de profondeur. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Front et Henderson. Les lots Nos 18, 19, 20 et 21 sont contigus et mesurant chacun 23 pieds 9 pouces et 6 lignes à la rue Henderson sur 108 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont des bâtisses en briques bien construites. Cette propriété a un rail mobile entrant dans la cour de la rue Henderson, plusieurs rails sur la façade et deux rails mobiles sur la rue Terpsichore. Les dépenses pour les marchandises ou coton sont par cela réduites au minimum. Les expéditions se trouvent juste en face et plusieurs dépôts de chemins de fer sont dans le voisinage.

Pour les expéditions de coton c'est une des meilleures cours de la ville pour entrepôt ou fabrique. C'est une position supérieure, ayant toutes les facilités pour le transport des marchandises.

2° La résidence en briques avec mansarde à trois étages, bien construite et centralement située No 828 rue du Camp, dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Julia et St. Joseph, contenant vestibule, vingt six chambres et terrain extra sur le côté; le terrain se compose de deux lots mesurant ensemble 42 pieds 8 pouces de face à la rue Camp sur 170 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur une rue principale et près de la rue du Canal, rend la propriété propre à plusieurs usages et en fait un placement rémunératif.

3° La résidence double en briques à trois étages, centralement située et agréablement distribuée, avec toit mansardé Nos 825 et 827 rue St-Joseph, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Joseph, Julie, Carondelet et Baronne. Ils ont des vérandas ornées sur la façade, et contenant vestibule, vingt chambres de chaque côté, etc. Le lot de terre mesurant 39 pieds 6 pouces de face à la rue St-Joseph sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue Carondelet par une allée 25 pieds de large et dans le fond par une allée 15 pieds de large, communes audit lot et autres. A quinze minutes de marche du centre des affaires. Ils sont si convenablement situés qu'ils peuvent être profitables pour un hôtel ou maison de pension et également désirables comme résidence ou pour un placement productif.

4° La résidence en briques à trois étages, avec toit mansardé, commode et centrale, Nos 845 et 847 rue Baronne, à quatre étages en briques dans le fond située dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Julie et Delord (maintenant avenue Howard), contenant vestibules, trente chambres commodes et bien distribuées, quatre grandes chambres à bain, etc.; et ayant belle verandah en fer sur la façade. Le terrain est composé de deux lots, désignés par les Nos 83 et 84. Le lot 83 mesurant 24 pieds à la rue Baronne sur 147 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot 82 et environ 111 pieds de profondeur sur la ligne de coté du lot No 84, borné dans le fond par une allée. Le lot No 84 est contigu au lot ci-dessus No 83 et mesure 28 pieds à la rue Baronne sur 111 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lo No 83, et environ 46 pieds de face à ladite allée de laquelle il forme l'encoignure, ayant une largeur irrégulière dans le fond. Près du centre des affaires, plusieurs lignes de chars et tous les avantages. Convenable pour résidence privée ou professionnelle; placement sûr et productif.

5° Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, mesurant 35 pieds 3 pouces de face à la rue Delord (maintenant avenue Howard) sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée commune à lui et autres, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et une bâtisse en briques à un étage et avec façade en briques, mur de côté convenable pour plusieurs usages désigné par le No 921 avenue Howard.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance en un et deux ans de crédit, pour de billets spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées, assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et le remboursement par les acquéreurs de la prime sur les polices non expirées, et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant seront requis des acquéreurs du prix d achat au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, Esq., incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES.

Enviable et bien située.

No 2220, RUE CONSTANCE.

Entre les rues Jackson et Philip.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 14 mars 1900, de l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, Paroisse d'Orléans, dans la succession de Mme veuve Patrick Farrelly, No 45,900 du dossier de ladite cour, la propriété, ci-après décrite à savoir:

La résidence en bois à deux étages admirablement située, Nos 2220 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Constance et Laurel, retirée de la rue et contenant des galeries de devant et de côté, huit chambres, hangar, cuve double, candélabres, installations de gaz, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 12 sur un plan de Bengarol, voyer, 27 avril 1831, annexé à un acte par C. Pollock, avocat, le 13 février 1832. Ledit lot étant désigné aussi par le No 5 sur un plan par J. Pilié, voyer, le 27 juin 1838, lequel lot mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

A proximité des chars, églises et écoles, et dans un bon voisinage tranquille. Bonne pour résidence ou placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être gardées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 0|0 comptant du prix de l'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, N. P. incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson et Tobin, avocats.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:0—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse Double en Briques, Substantielle,

Nos 627 et 629 rue Race.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, 24 mai 1900 a midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 20 avril 1900, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Mme Elizabeth E. Stone, femme de M. Henry H. Baker, No 61,241 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

La résidence double substantielle en briques à deux étages, Nos 627 et 629 rue Race dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Race, Robin, St Thomas et Religieuse, contenant huit chambres, allées, cuve, de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 4 sur un plan fait par C. A. De Armas, architecte, daté le 13 avril 1868, et déposé en l'étude de O. L. Kernion, ancien notaire, et mesure en mesure américaine, 32 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Race sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Dans un voisinage bien posé, garantissant de bons locataires, en fait un placement sûr et productif. Il est près des lignes de chars et autres avantages, et à un ilet du beau parc public, Annunciation Square.

Termes et conditions—Un tiers comptant la balance en un crédit de un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets. Les améliorations devant être gardées assurées, et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix de l'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson & Tobin, avocats.

23 avril—23 26—mai 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE

Placement Sûr dans le Cottage Double.

Nos 1127 et 1129 RUE GIROD

PAR MACON, & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — MERCREDI le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 17 janvier 1900 et signé le 23 janvier 1900 et d'un ordre daté le 4 avril 1900 de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Jonas Blumenthal vs Meyer Blumenthal et als No 61,082 du dossier de ladite Cour et en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1900, en la succession de E. Dreifus No 49,703 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, la propriété, ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage double en bois à un étage Nos 1127 et 1129 rue Girod, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Lafayette, Remparts et Bassin, contenant de chaque côté quatre chambres, etc. Le lot de terre fait partie d'un lot désigné par le No 11 sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14 janvier 1861, annexé à un acte pardevant Selim Magner, notaire, le 15 janvier 1861, et commence à 28 pieds 9 pouces de l'encoignure des rues Girod et Bassin, et mesure 28 pieds 7 pouces de face à la rue Girod sur 81 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles; dans un voisinage très peuplé, près du Nouveau Bassin, du Marché Poydras, des chars, écoles, etc. Un placement qui paiera.

Termes et conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant A. B. Leopold, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Edgar M. Cahn, Bernard Bruenn, avocats.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Substantielle en Briques, 1127 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet, MERCREDI le 16 mai 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières. No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 7 février 1900 et signé le 13 février 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Mary Kehoe, femme de John Sullivan, vs les mineurs McArdle & Lynch et als No 61,032 du dossier de ladite Cour la propriété ci après décrite à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages No 1127 rue Annonciation, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Constance, Calliope et Gaiennie, contenant galeries vestibules, 10 chambres, citerne, hangar etc.

Le lot est désigné par le No 6, dans l'ilet No 11 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, et déposé comme plan No 17 dans le livre des plans de J. F. Marks, anciens notaire, et mesurant 22 pieds 3 pouces de face à la rue Annonciation sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date d'adjudication jusqu'au paiement, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès et forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis par l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant James Simeons, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE EN BOIS,

116 rue Liberté, près de la rue du Canal.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur - Bureau No 138 rue Carondelet—MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 10 avril 1900 de l'Hon, George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en la succession de Mme Mary Francis Gray, veuve d'un premier mariage de Louis Dunn et par un second mariage, femme de Frank Williams, No 61,169, du dossier de la susdite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois 116 rue Trémé (maintenant Liberté), dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Franklin et Liberté, contenant corridor, galerie de côté, 6 chambres, hangar derrière, cuve, etc. Le lot de terre mesure 28 pieds 5 pouces de face à la rue Liberté sur 79 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Une résidence agréable ou placement de valeur près du centre des affaires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, balance en un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 0|0 d'honoraires d'avocats en cas de procès ou pour forcer le paiement des billets. Les améliorations devant être assurées et la police transférée au détenteur ou détenteurs des billets, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles pour 1900 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 0 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Ward, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

12 av—12 19 26—mai 3 10 16

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Meubles de Maison, Chevaux, Mulets et Wagons.

James B. Ward vs Matthew Ward et als.

No 61,814—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan. Encanteur, bureau 138 rue Carondelet. VENDREDI, 11 mai à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 11 avril 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée les effets suivants, sur les lieux, Nos 2425 et 2427 rue Melpomène, entre les rues Howard et Freret et No 1412 rue Freret:

Un lot de meubles de maison, un lot d'argenterie ou de plaqué, 11 chevaux, 6 mulets, 12 jeux de harnais, 9 wagons à déménagement, jumper, buggy et 5 wagons, le tout d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Parkerson & Tobin,
John Bassich,
avocats.

27 av—27 28 29 30—mai 6 à date

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage No 1123 rue St-Antoine

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur, Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 16 mai 1900, à midi, à la Bourse 840 rue Commune, en vertu d'un jugement rendu le 12 mars et signé le 16 mars 1900, par l'Hon George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en l'affaire de Delphine Carrière et als versus Paul A. Toussaint et als (Docket No 60,047 de ladite cour) il sera vendu à l'enchère publique:—

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le 3me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Antoine, Bagatelle, Amour ou Remparts, Bons Enfants ou St-Claude, mesurant 20 pieds de face à la rue St Antoine sur 149 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations connues comme No 1123 rue St-Antoine, comprennent un joli cottage simple avec 3 chambres, bâtiment de cuisine, cuve, etc. Bonne cour, centralement situé, etc.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en un an, en billet de l'acquéreur, garanti par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; la dite propriété devant être assurée et la police transférée au vendeur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du Revenu des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur pardevant J. Duvigneaud, notaire. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

14 avril—14 18 25—mai 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN ENDROIT POPULAIRE.

CET EMPLACEMENT D'AFFAIRES DE VALEUR.

A l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse. Immédiatement en face de l'Opéra Français,

Occupé et connu comme le "Café des Artistes"

Succession de Pierre Navailles.

No 52.892—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, le 16 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 13 mars 1900, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Pierre Navailles, dossier No 52,892 de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et accessoires à cela, situé dans le Deuxième District municipal de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet assessé No 62, borné par les rues Toulouse, Bourbon, St Louis et Royale et désigné par le numéro "un", sur un plan du 20 mai 1845 par Henry Moelhausen, annexé à un acte du 10 juin 1845, pardevant Lucien Herrman, ancien notaire à la Nouvelle Orléans et ledit lot formant l'encoignure des rues Toulouse et Bourbon et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 1|2 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur et façade de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes à la rue Bourbon, et borné sur le côté, après la rue Royale par le lot No 2 sur ledit plan.

Les améliorations comprenant la solide et substantielle bâtisse en briques, avec une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, formant l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse et désignée par les numeros municipaux 740 rue Toulouse et 540 et 542 rue Bourbon. Cette propriété de valeur est située directement en face de cet "élégant temple de musique" connu comme l'Opéra Français; occupé comme une buvette, connue comme le "Café des Artistes", par le bien connu et populaire mixologiste Eugène Honiné. Le succès artistique et financier (des dernières deux ou trois saisons) de la troupe de l'Opéra, assurant la permanente et certaine continuation de la saison de l'Opéra, la propriété rapportant annuellement un bon loyer; mais ladite propriété bien administrée devant rapporter une augmentation de revenu.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant; la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur portant 8 0|0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque sur la propriété vendue, avec 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturité. aussi la clause d'assurance, et autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1900, au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Antoine Doriocourt, notaire. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

14 avril—14 18 25—mai 2 9 16

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

Nos 1808 et 1810

RUE ST-CLAUDE,

Entre St-Antoine et Bourbon.

SUCCESSION DE MME JOHANNA GABRIELLE.

No 61.673—Cour Civile de District.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 832 rue Commune — MARDI, le 22 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, signé le 12 avril 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Le cottage en bois couvert en ardoises, avec hangar sur la banquette, No 1808 et 1810 rue St. Claude, contenant trois chambres et cuisine; aussi, bâtisse détachée avec deux chambres, hangar citerne, allée de côté, etc., décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, St. Antoine, Remparts et Bourbon, étant cette portion la plus près de la rue St. Antoine du lot désigné par le No 82 sur un devis fait par Edgard Pilié, voyer. daté le 10 août 1889, et suivant lequel ledit lot mesure 32 pieds de face à la rue St-Claude, sur une profondeur de 9[illegible] pieds 11 pouces entre lignes égales et parallèles.

Conditions—La moitié ou plus ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un ou en et deux ans, garantie par billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, hypothèque et lien de vendeur. l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt de 10 pour cent comptant.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur, pardevant Zengel & Loomis, notaires, aux frais de l'acquéreur.

21 avril—21 24—mai 1 8 15 22

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Partage

MARDI, 8 MAI,

D'une propriété de choix et rémunérative du Troisième District, à savoir:

No 1207 rue FELICIANA.
Nos 1242-44 rue CLOUET, coin URQUHART.
No 1131 rue CLOUET.
Nos 1236-38 rue CLOUET, coin URQUHART.
Nos 1128-30 rue CLOUET, coin MARAIS
No 1400 rue CLOUET, coin VILLERE.
No 3112 rue MARAIS, et
Le lot vacant dans l'ilet borné par les rues CLOUET, LOUISA, VILLERE et URQUHART.

En l'affaire intitulée: Successions de WILLIAM SILBERNAGEL et ANNA MARIA SILBERNAGEL, Consolidées.

No 30 966—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, le 8 MAI 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, pres Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 29me jour de mars 1900. et signé le 4me jour d'avril 1900, par l'Hon. T. C, W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Successions de William Silbernagel et Anna Maria Silbernagel, consolidées, No 30,966, du dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations etc., qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville. dans l'ilet borné par les rues Clouet, Marais, Féliciana et Urquhart, désigné par le No 21 sur un plan de P. C. Boudousquié, architecte, déposé pour référence en l'étude de Octave Morel, anciennement notaire en cette ville, d'après lequel ledit lot mesure trente et un pieds de face à la rue Féliciana sur cent deux pieds dix pouces et six lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles et est connu comme le numéro municipal 1207 rue Féliciana.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple en bois retiré de la rue, contenant galeries de devant et de côté, quatre chambres, cuve, hangars, etc., grande cour avec allées briquetées, banquette pavée en briques. Revenu, $7 00 par mois.

2° Un autre lot de terre avec améliorations, etc., situé dans le même district et ilet que la propriété premièrement décrite ci dessus et désigné comme lot No Onze. formant le coin des rues Clouet et Urquhart, mesurant trente-et-un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Clouet sur cent deux pieds dix pouces et six lignes de profondeur et face sur la rue Urquhart, entre lignes parallèles, et est désigné par les numéros municipaux 1242 et 1244 rue Clouet.

Les améliorations consistent en une résidence, buvette et magasin d'épicerie.

La maison est recouverte en ardoises construite en bois et contient épicerie et bar, cinq grandes chambres, grande mansarde, hangars, cuve, etc.

3° Un autre certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent situé dans ledit troisième district dans l'ilet borné par les rues St Claude, Marais, Clouet et Louisa, formant le coin des rues Clouet et Marais et mesurant, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Clouet sur cent vingt-six pieds onze pouces et une ligne de profondeur et face à la rue Marais et est désigné par le No municipal 1131 rue Clouet.

Les améliorations consistent en un cottage double, en bois, couvert en ardoises, contenant trois chambres de chaque côté, cuves, hangars, etc., allée d'un côté, trottoir pavé en briques et se loue $14 par mois. Dans le fond de la propriété ci-dessus est un petit cottage simple, connu par le No municipal 3112 rue Marais, et se loue $5 par mois. contenant trois chambres, hangar, cuve, etc.

4° Un certain lot ou portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans ledit Troisième District et dans l'ilet borné par les rues Clouet, Marais, Féliciana et Urquhart, commençant à une distance de trente et un pieds sept pouces et quatre lignes du coin des rues Clouet et Urquhart et mesure quarante six pieds et six pouces de face à ladite rue Clouet sur cent deux pieds dix pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles étant composé de l'entier du lot No 10 et la moitié contigüe au dit lot No 10, du lot No 9 aussi désigné sur un plan de Paul C. Boudousquié, architecte, et déposé en l'étude de Octave Morel, anciennement notaire en cette ville et aussi sur un devis fait par Louis H. Pilié, voyer, daté le 23 mars 1873, dont une copie est annexée à un acte d'achat de ladite propriété par D. Ameriand de Julius Fulda, pardevant William J. Castell, ancien notaire, le 27 juin 1874. Et ladite propriété est désignée par les Nos municipaux 1236 et 1238 rue Clouet.

Les améliorations consistent en deux jolis cottages simples en bois, couverts en ardoises, contenant chacun quatre chambres, citernes, hangars, allées pavées, banquette en briques, et loués à raison de $7 par mois chacun.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations, etc, qui s'y trouvent, situé dans ledit Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Marais, St-Claude et Féliciana, désigné par le No cinq dans l'ilet No douze, formant l'encoignure des rues Clouet et Marais, et mesurant trente et un pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Clouet sur cent dix sept pieds dix pouces et six lignes de profondeur et façade à la rue Marais. Ladite propriété est désignée par les Nos municipaux 1128 et 1130 rue Clouet.

Les améliorations consistent en un joli cottage double en bois couvert en ardoises et contenant de chaque côté quatre chambres, citernes, hangars, etc., allée sur un côté et loué pour $14 par mois.

6° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Girod ou Villeré, Féliciana et St. Jean Baptiste ou Robertson, désigné par la lettre A, sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Ducatel, notaire, le 23 août 1881; ledit lot formant l'encoignure des rues Clouet et Villeré, et mesurant trente-et-un pieds de face à la rue Clouet sur cinquante deux pieds de profondeur et façade à la rue Girod ou Villeré, et ladite propriété est désignée par le No municipal 1400 rue Clouet.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant de chaque côté trois chambres, citerne, etc.

7° Un certain lot vacant de terre, ensemble avec tous les droits, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Louisa, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No vingt six, sur un plan dressé par L. J. Pilié, daté le 17 mai 1833, déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire en cette ville; ledit lot ayant, en mesure anglaise, trente et un pieds de face à la rue Clouet, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix sept pieds dix pouces et quatre lignes.

Termes et conditions—Une moitié ou plus ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un, ou en et deux ans, à huit pour cent par an d'intérêt, garanti par des billets des acquéreurs, portant hypothèque et lien de vendeur, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat est requis et doit être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les taxes pour l'année 1900, incluant les timbres du revenu des Etats Unis, aux frais des acquéreurs. Actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire aux frais des acquéreurs.

FRANK ZENGEL, avocat

7 avril—7 8 14 15 21 22 28 29—mai 5 6 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 8 MAI.

JOLI COTTAGE SIMPLE, ETC.,

No 3605 rue Marais.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune, —MARDI, le 8 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et en obéissance d'un ordre issu, daté et signé le 2 avril 1900, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée succession de Anaïse Bugnon, défunte femme de Octave Bosseo, No 61,676 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'enchère [illegible] la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 476, borné par les rues Marais, Congress, Urquhart et Independance, désigné par la lettre A sur un devis de [illegible] Uncas Lewis, député voyer, d'après lequel dit devis ladite portion de terre commence à une distance de 32' 11" 2''' de l'encoignure Congress et Marais et mesure trente cinq pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Marais sur cent dix pieds entre lignes égales et parallèles. Les améliorations comprennent un joli cottage simple avec que quatre chambres, étable contenant environ huit stalles, cuve, hangar, etc.

Termes et Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de son enchère au moment de l'adjudication et devant assumer le paiement des taxes de 1900, acte de vente incluant les timbres de guerre, devant être passé pardevant F. D. Charbonnet notaire, aux frais de l'acquéreur.

V. FOULON, Avocat.

7 avril—7 8 14 15 21 22 28 29—mai 5 6 7 8

W. C. H. Robinson.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Hawkins, décédé. No 59,654—Cour Civile de District, Division D

Propriétés Foncières de Choix du Premier District, dans le centre commercial, 920 rue Commune, faisant face aux Théâtres Tulane et Crescent, touchant aux bureaux du Gaz; No 912 rue Gravier, touchant aux United Cotton Buildings, et la résidence en briques, No 1629 rue Carondelet, JEUDI, le 17 mai, 1900.

PAR W. C. H. ROBINSON, agent de propriétés foncières et encanteur—Bureau No 812 rue Commune, bâtisse Hennen—Il sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, JEUDI, le 17 mai, 1900, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, Cour Civile de District, Division A, paroisse d'Orléans, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dossier No 59,654; in re, succession de John Hawkins, décédé, daté et signé le 1e avril, 1900, et à moi adressé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la suivante décrite propriété:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, Baronne, Dryades et Gravier, et mesurant 29 pieds 2 pouces et 4 lignes sur ladite rue Commune, 29 pieds 4 pouces de largeur dans le fond, sur 148 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Dryades, et 147 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé contigu à la propriété de la New Orleans Gas Light Company.

2° Un autre certain lot, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et désigné par le No 2, sur un plan particulier dressé par Joseph Pilié, voyer de ville, daté le 18 janvier 1844 et annexé pour références à un acte passé pardevant Chas Stringer, ancien notaire en cette ville, le 17 juin 1874, et lequel dit lot mesurant 27 pieds 7 pouces de face à la rue Commune, 27 pieds 4 1|2 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 149 pieds et 2 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Dryades et 148 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé la plus près de la rue Baronne, contigu à la propriété en ceci auparavant et premièrement décrite.

Les améliorations comprenant une résidence substantielle en briques connue comme No 920 rue Commune, avec vestibules, salon, grande salle à manger, cuisine, chambre de reserve, et cinq confortables chambres à coucher, chambres à bain, galeries sur la façade et dans le fond, dépendances à deux étages avec écuries, chambre à fourrage et chambres à coucher au-dessus; une abondance d'eau, cour Schillingée et pavée. Les deux lots et améliorations seront vendus en bloc, la vente sujette au bail, lequel expirera le 30 septembre 1900.

3° Un certain lot de terre, avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Gravier, Baronne, Dryades et Union, commençant à une distance de 78 pieds 8 pouces et 2 lignes de l'encoignure des rues Baronne et Gravier, et mesurant 22 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à ladite rue Gravier sur 44 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, les premier et deuxième étages loués, bail verbal, jusqu'au 30 septembre 1900, au taux de $55 par mois. La vente sujette au dit bail verbal.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Euterpe, Terpsichore et Baronne. et désigné par la lettre B, sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 28 octobre 1865, et annexé pour référence à un acte passé pardevant Hugh Maddeo, ancien notaire en cette ville, le 4 novembre 1865, lequel dit lot mesurant 22 pieds 5 pouces de face sur ladite rue Carondelet, sur 113 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles borné dans le fond par une allée de 4 pieds 2 pouces et 6 lignes de largeur, commune audit lot et à d'autres, d'après le devis ci-dessus mentionné. Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages, vestibule, salon double, salle à manger, plusieurs chambres à coucher confortables, cuisine, cour de bonne grandeur, eau, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un et deux ans de montants égaux, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an, l'intérêt payable annuellement de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et garanti par lien de vendeur et hypothèque, et toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur le billet ou billets; les acquéreurs assumant en plus et au-dessus de son ou de leurs enchères toutes les taxes dues et exigibles en 1900, et de payer pour les actes de transferts et les timbres du Revenu des Etats-Unis; un dépôt de 10 pour cent doit être fait à l'encanteur par les acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Andrew Hero, Jr. notaire.

14 avril—14 19 26—mai 3 10 13 14 16 17

Jacob A. Reinach.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété cottage simple et double, à Alger.

Succession d'Auguste Brown et femme.

No 61,568—Cour Civile de District, Div. E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, — Bureaux 636 Place Commerciale — JEUDI, le 24 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E, daté et signé dans l'affaire ci dessus intitulée, le 12 avril 1900, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, désigné comme lot No 22 de l'ilet No 4 maintenant No 81 borné par les rues Vallette, Eliza, Olivier et Alix, conformément au plan de A. D'Hémécourt, le 18 avril 1853 et mesurant 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Vallette 30 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne du lot No 21 de 120 pieds 7 pouces et 4 lignes et sur la ligne du lot No 23 de 123 pieds 2 pouces et 3 lignes.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu par le No 421 rue Vallette.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No 15 maintenant No 17 de l'ilet No 19 maintenant No 17, conformément au plan de A. D'Hémécourt, voyer, le 18 mars 1842 borné par les rues Barthelemy, (maintenant Bermuda), Lavergne, Pierre, (maintenant avenue Pelican) et la rue Alex, mesurant en mesure française 30 pieds de face sur la rue Barthélemy (maintenant Bermuda) sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en le cottage double connu comme les Nos 434 et 436 rue Bermuda.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de cette année 1900 et de faire un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente. Acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Edwin H. Seymour, notaire; et au même moment et endroit et aux mêmes termes et conditions que le ci-dessus il sera vendu un lot de meubles de maison, outils, "junk" etc, contenus dans la résidence à l'encoignure de l'avenue Opelousas et de la rue Vallette. Le tout d'après l'inventaire enregistré en cour.

19 avril—19—mai 3 10 16 23 24

VENTES A L'ENCAN.

Sroudback & Stern

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Union National Bank versus Stone Sand & Gravel Company.

No 61,262—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

Toutes les propriétés mobilières énumérées ci-dessous et le site d'entrepôt ou manufacture, bien situé, avec privilège de batture dans l'ilet borné par l'avenue Peters, les rues Tchoupitoulas, Léontine et Front et avenue Peters, les rues Front, Léontine et le fleuve Mississippi.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—MARDI, le 29 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 1ème jour d'avril 1900 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés mobilières, bail et propriété foncière, à savoir:

EFFETS MOBILIERS.

Tout ou séparément, la coque et le corps des vapeurs, ensemble avec les machines, bouilloires, bateaux, ancres, cables, poulies, meubles de cabine et autres dépendances y appartenant.

(a) Le vapeur "Resolute", tonnage enregistré deux cents sept 78|100 tonneaux, longueur 139 et 6|10 de pieds, profondeur de la cale 3 et 9|10 pieds. numéro officiel. 110,510

Le bateau à draguer "Vance" et ses dépendances, étant maintenant à la Nouvelle Orléans, Louisiane, non enregistré, l'enregistrement de tels vaisseaux n'étant pas requis par les lois des Etats-Unis.

Les barges suivantes (appartenant au port de la Nouvelle-Orléans):
(d) Barge 61.
(e) Barge 63.
(f) Barge 64.
(i) Barge 67.

Les bateaux plats qui suivent (appartenant au port de la Nouvelle Orléans):
Nos 1. 2. 3. 5 et 6

Les barges suivantes (appartenant au port de la Nouvelle Orléans):
Nos 52, 54 55 et 56.

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

En entier ou séparément, ce certain terrain ou parcelle de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans la paroisse de la Pointe-Coupée, dans cet Etat, étant connu et désigné sur les mappes d'arpentages publiques des Etats-Unis comme fraction de la section No trente et un dans le comté No trois sud du Range No onze est et toutes les fractions des sections Nos quarante-deux et quarante-trois du comté No quatre sud du range No onze est dans le district sud est de la Louisiane contenant 78-40|100 acres. Ladite terre étant une ile située dans le fleuve Mississippi en face de la ville de Bayou Sara et est la même propriété que Noah J. Phelps a acquise de l'Etat de la Louisiane.

AUSSI

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 71, borné par l'avenue Peters, les rues Tchoupitoulas, Léontine et Front, étant la moitié dudit ilet le plus près de l'avenue Peters et mesurant deux cent quatre-vingt-neuf pieds sept pouces et quatre lignes de face à l'avenue Peters sur deux cent cinquante pieds quatre pouces de profondeur et face à la rue Tchoupitoulas, deux cent soixante-deux pieds sept pouces de profondeur et face à la rue Front et deux cent quatre vingt six pieds dix pouces et deux lignes de largeur dans le fond sur la ligne la plus près de la rue Léontine.

AUSSI.

Une autre certaine portion de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 60, borné par l'avenue Peters, les rues Front et Léontine et le fleuve Mississipi, et mesurant, à peu près, sept cents vingt-et-un pieds de face à l'avenue Peters, ou la pleine façade sur ladite avenue, de la rue Front à la ligne d'eau, sur deux cent soixante quatre pieds neuf pouces et six lignes de profondeur et face à la rue Front, à peu près sept cent quarante deux pieds dix pouces et trois lignes sur la ligne la plus près de la rue Léontine ou la pleine distance sur ladite ligne de la rue Front au bord de l'eau et de là, au long de la ligne de la rivière à l'avenue Peters, ensemble avec tous les droits d'augmentation et batture.

BAUX.

Le terme non expiré de bail de gravois de Profit Island, dans le fleuve Mississipi, dans la Paroisse Ouest Baton Rouge, Etat de la Louisiane, expirant le 31 mai 1904. Le bail donne le droit exclusif de prendre et enlever de ladite île, le gravois et le sable qui s'y trouvent—le locataire payant au propriétaire trois cents par yarde cube, avec garantie de $600 par an au propriétaire.

AUSSI

Le terme non expiré du bail des Miller gravel banks and bar, dans le fleuve Mississipi, dans la paroisse de Est Baton Rouge Etat de la Louisiane, ayant à peu près un an et six mois à courir.

Acte de vente pour propriétés foncières et tous les timbres de revenu aux frais des acquéreurs, pardevant George C. Preot, notaire. Dix pour cent comptant de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Conditions de la vente entière—Comptant.

La propriété ci-dessus décrite sera offerte séparément et ensuite en bloc; l'adjudication sera aux enchérisseurs ou à l'enchérisseur de l'entier, n'importe lequel des deux qui rapportera le plus.

I. HECHINGER,
J. E. CRUSEL.
Receveur et Co-Receveur.
F. M. MILLER.
Avocat pour les Receveurs.

28 avril—28—mai 3 15 24 27 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

Excellente et Bien Située

Résidence en Briques,

à Trois Etages

A DE FACILES CONDITIONS,

Près du centre des affaires et à proximité du dépôt du I C R R.

No 841 rue Baronne, entre l'avenue Howard et la rue Julie.

Jacob Adler et als vs Julius Adler et als.

No 61,477—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI le 3 mai 1900 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 19 mars 1900 par l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rue Baronne, Dryades, Julie et Delord, désigné comme lot No 82, sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, le 29 mars 1840, et déposé pour référence en l'étude de Louis T. Caire, autrefois un notaire en cette ville, lequel dit lot mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Baronne, sur cent quarante sept pieds deux pouces de profondeur, et vingt-quatre pieds de largeur dans le fond, borné sur un côté par le lot No 81 et de l'autre côté par le lot No 83, et dans le fond par une allée commune, pour l'usage commun dudit lot et autres, d'après ledit plan.

Les améliorations consistent en une bâtisse à trois étages, située No 841 rue Baronne, et contenant au rez-de-chaussée, entrée vestibule, vaste vestibule, salons doubles, salle à manger, galerie dans le fond, office, cuisine, chambre de réserve, escalier au fond du vestibule, cour pavée en pierres plates, à citerne, hydrant, est couverte en ardoises, hangars pour charbon et bois etc., la cour est entourée de grands murs en briques,—réservoir dans la mansarde pour la chambre à bain. Les premier et deuxième étages contenant vestibules, galeries sur la façade et dans le fond, chambres de toilette, latrines avec sièges doubles, chambre à bain, chambre pour malles et neuf grandes chambres, etc.; manteaux de cheminées en marbre dans toutes les chambres des premier et deuxième étages; tous les murs sont élégamment peints, le gaz partout; la maison est substantiellement construite et est en bon état. Le lot s'ouvre dans le fond sur une allée commune de vingt-cinq pieds.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant, et la balance en un crédit de un, deux, trois et quatre ans, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant six pour cent par an d'intérêt, et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non alienando, le transfert de l'assurance, etc. et l'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et au-dessus du montant de son enchère, aussi bien que le paiement des timbres du revenu Intérieur des Etats-Unis nécessaire sur la vente.

Acte de vente pardevant Hunter C. Leake, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

31 mars—31—av 1 8 19 26 29—mai 3